

LE BNQ ATTESTE UN PREMIER LOT DE MASQUES RÉUTILISABLES DESTINÉS AUX MILIEUX DE TRAVAIL

Québec, le 28 juin 2021 – Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) annonce l’attestation d’un premier lot de masques réutilisables destinés aux milieux de travail.

Cette importante annonce fait suite au lancement d’un programme d’attestation de performance de masques non médicaux en vue de leur utilisation en milieu de travail, programme développé par le BNQ à la demande de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

L’entreprise montréalaise EcoUNIFORM (9398-9341 Québec inc.) a reçu la première attestation délivrée par le BNQ pour un lot de 15 000 masques réutilisables fabriqués au Québec par Chemise Empire, de Louiseville. Ces masques ont été jugés conformes aux exigences du fascicule d’attestation BNQ 1922-900 *Masques destinés aux milieux de travail*, publié en décembre 2020.

Le fascicule est le fruit du travail rigoureux d’un comité multidisciplinaire scientifique et technique formé d’experts de la santé, de laboratoires d’essai, de fabricants de masques et d’utilisateurs provenant de divers milieux professionnels. Il établit les critères de qualité et de performance des masques destinés à un usage en milieu de travail, réutilisables ou à usage unique, avec ou sans filtre amovible. Il précise également les méthodes d’essai visant à s’assurer du respect des exigences concernant, entre autres, la filtration, la respirabilité, les matériaux et l’entretien.

Le programme d’attestation BNQ 1922-900, d’application volontaire, suscite beaucoup d’intérêt de la part des fabricants et distributeurs de masques qui veulent faire reconnaître la conformité de leurs produits pour une utilisation en milieu de travail.

En palier jaune ou vert, comme c’est le cas actuellement dans les régions du Québec, le port d’un masque de procédure ou attesté par le BNQ est recommandé tant pour le travail effectué à l’intérieur qu’à l’extérieur lors d’interactions à moins de deux mètres sans barrières physiques. En palier orange ou rouge, il demeure obligatoire pour prévenir la transmission de la COVID-19 et de ses variants.

Employeurs, travailleurs et consommateurs pourront facilement reconnaître les masques attestés mis en vente puisque le fabricant a choisi d'apposer, sur une étiquette fixée au masque, le marquage distinctif, qui inclut la marque de conformité du BNQ.



Dans un environnement clinique, le masque médical continue d'être exigé. Il revient aux fabricants et aux distributeurs d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la reconnaissance comme instrument médical auprès de Santé Canada.

Il est possible de télécharger gratuitement le fascicule d'attestation BNQ 1922-900 *Masques destinés aux milieux de travail* et de consulter la liste des entreprises détenant une lettre d'attestation sur le site web du BNQ : bnq.qc.ca/masques

Citations

« L'attestation d'un premier lot de masques réutilisables, peu de temps après la publication du fascicule, permet de diversifier l'offre de protection pour les travailleurs du Québec tout en garantissant la qualité et la performance des produits disponibles. Merci à nos partenaires qui ont rendu possible ce programme novateur et bravo à la première entreprise qui a su démontrer la conformité de ses masques réutilisables. »

Jean Rousseau, directeur principal du BNQ

« La CNESST démontre une fois de plus son leadership en prévention et au terme de cette initiative, les milieux de travail peuvent compter sur des masques qui répondant aux meilleurs standards de qualité en matière de santé et de sécurité du travail tout en respectant les objectifs de développement durable. »

Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST

« Après des mois de développement, EcoUNIFORM est très fière d'avoir répondu aux exigences de la CNESST et de pouvoir mettre en marché le masque ECO99 attesté par le BNQ. En plus d'être hautement sécuritaire et performant, ce masque constitue un choix écoresponsable permettant de réduire le nombre de masques jetés aux ordures. Nous sommes convaincus qu'il répondra aux attentes d'une vaste clientèle.»

Jonathan Sibony, président d'EcoUNIFORM, Chemise Empire et Au Noir

À propos du BNQ

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), une unité d'affaires d'Investissement Québec, est l'organisme de référence pour les normes et la certification au Québec. Il développe des normes consensuelles et des protocoles de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

Pour plus d'information sur le BNQ : bnq.qc.ca

Renseignements :

Catherine Salvail
Conseillère en communication
Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
514 876-9600